



## Déclaration UNSA Education au CDEN du 17 juin 2016

Mr le Préfet, Mr l'Inspecteur d'Académie, Mmes et Mrs les membres du CDEN,

Nous n'allons pas faire de déclaration au sujet de la loi El Khomri, désolés, nous allons rester concentrés sur les sujets concernant directement le CDEN. Nous aborderons deux points.

Tout d'abord, à propos des dossiers relevant de la compétence du département, nous souhaitons pointer du doigt les dépenses engagées par la collectivité à destination des collèges privés. Les aides à l'internat, l'achat de tablettes numériques pour les collégiens des classes de 5<sup>ème</sup>, les aides au transport scolaire voire les aides pour les activités pédagogiques, culturelles et sportives sont autant de cadeaux financiers faits aux établissements privés au détriment du service public d'éducation.

Nous dénonçons spécifiquement l'utilisation des finances publiques pour l'achat de tablettes numériques pour les collégiens du privé. N'est-ce pas là une subvention à une dépense d'investissement ? 47 000 euros peuvent ainsi être redéployés vers les collèges publics.

Nous illustrons ici concrètement une devise à laquelle notre organisation syndicale est très attachée : « Ecole publique, fonds publics, école privée, fonds privés ». Nous attendons une réponse de la part du représentant du conseil départemental.

Par ailleurs, sur les questions concernant l'Education Nationale, nous voulons revenir un instant sur la carte scolaire premier degré arrêtée en mars lors du dernier CDEN. Notre organisation syndicale avait alors pointé la situation des écoles de St Paul de Tartas et de Pradelles et annoncé que le travail en réseau entre ces deux communes ne fonctionnerait pas. Les faits nous donnent hélas raison. La réalité aujourd'hui est que l'école de St Paul se vide, les parents contactent massivement Landos « public » ou Langogne « privé » pour des inscriptions à la rentrée. S'il reste des élèves à St Paul en septembre, on les comptera sur les doigts d'une seule main. Nous demandons que les mesures de carte scolaire soient revues sur ce territoire ; nous craignons fortement que les 3 classes existant cette année ne deviennent qu'une seule classe à la rentrée prochaine. Comme en mars dernier, nous souhaitons que Pradelles reste une école à deux classes. Nous attendons une réponse de la part de Mr l'Inspecteur d'Académie.

Merci de votre attention.

Les représentants UNSA EDUCATION au CDEN  
Claire CHARBONNEL  
Didier FABRE